



CSA-R DSNJ

CSA de Réseau de la Direction du Service National et de la Jeunesse

du 10 juin 2026

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Force Ouvrière, en préambule du Comité Social d'Administration de Réseau, sous votre autorité, Monsieur le Président, rappelle son attachement aux missions souveraines que porte la DSNJ.

FO Défense souhaite soulever un point majeur en remettant sur la table, sans mauvais jeu de mots, la question des rations alimentaires, à la fois coûteuses et peu variées.

FO demande la mise en place d'un prime panier-repas. Cette mesure serait moins coûteuse pour le ministère des Armées et satisferait les agents, un double avantage, gagnant-gagnant.

La généralisation des rations froides et l'aberration de la directive imposant le nettoyage des tenues à la charge exclusive des agents sont inadmissibles

FO Défense s'interroge et alerte sur le gel actuel des postes dans la chaîne service national, ce qui engendre une charge de travail à flux très tendu à l'ensemble des agents. Le suivi RH doit cesser d'être une simple formalité. **FO** exige un reclassement digne pour chaque agent et la fin des « lettres de mission » de précarisation

Par ailleurs, la création de deux nouveaux ESNJ, le redécoupage des régions et le rééquilibrage de CARTEC vont-ils intervenir simultanément ? Ces mesures sont-elles interdépendantes ?

FO souhaite l'ouverture de postes de logisticiens dans chaque CSNJ. La rédaction des fiches de postes étudiées lors des GT en 2025, n'a toujours pas fait l'objet d'une publication à ce jour.

FO Défense se satisfait des séances de travail sur la refonte de l'accord cadre. En effet, le dialogue social mis en place permet d'établir un accord cadre réglementaire tout en tenant compte des modalités d'organisation du temps de travail, des contraintes et des spécificités de la JDC imposées aux agents. Cette refonte doit permettre d'effacer toutes disparités ou interprétations entre chaque CSNJ et d'homogénéiser l'application de ce nouvel accord cadre.

Cependant, quelques points bloquants :

- **Incohérence dans la pratique managériale** par des interprétations qui diffèrent d'un établissement à l'autre.
- **La compensation des découchers imposés par les JDC éloignées.**
- **La valorisation de l'engagement volontaire des agents de catégorie C**, qui prennent le rôle de chefs de sessions pour pallier aux manques d'effectifs de catégorie B.

Pour **FO**, il est indispensable que l'administration mette en place de véritables parcours professionnels pour les agents de catégorie C. Cette question a été inscrite par **FO** à l'agenda social ministériel 2024.

FO Défense souhaite que, lors de la mise en place de nouvelles plateformes numériques ou de nouvelles directives, les documents destinés aux jeunes soient mis à jour simultanément. En effet, la mise en œuvre de « démarches numériques » génère une surcharge de travail pour les sections JDC, en raison de l'absence de correction des points de contact sur les ordres de convocation ainsi que sur les sites du MAJDC et de Service-Public.

Pour conclure : La résilience des personnels de la DSNJ est restée exemplaire tout au long de cette période de bouleversements professionnels. L'administration a su montrer une certaine reconnaissance, avec un dialogue social plus linéaire et constructif qu'à l'accoutumée. **FO Défense** salue l'obtention de la prime APD de 53,36 € brut par JDC pour les secrétaires encadrants à compter du 1er septembre 2026, pour une mise en paiement en décembre 2026. FO réclamait cette mesure d'équité depuis longtemps.

FO tient à remercier le Général GIVRE pour la qualité du dialogue social qu'il a su instaurer, son écoute, et les avancées obtenues depuis son arrivée.

Avec le changement de direction qui se profile, **FO restera vigilante** pour éviter de retomber dans des travers administratifs ou le dialogue social stérile ignorait le dévouement quotidien et l'engagement sans faille des agents

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

La délégation Force Ouvrière

